

Sociétés et cultures de l'Europe médiévale

(Sabine Gentenaar, Véronique Lemoine, Hélène Pruvost, Désiré Hochedez, Vincent Perlot)

Objectifs généraux : la volonté des concepteurs de cette proposition a été de tenter d'intégrer à la fois l'étude de la question obligatoire « la chrétienté médiévale » et celle consacrée aux sociétés et cultures rurales. Le choix est fait de partir de l'ordre cistercien et en particulier de l'abbaye de Fontenay pour aborder autour de ces exemples toutes les notions du thème.

Il s'agit de présenter dans un premier temps ...

- l'importance de la religion dans la vie et les représentations des chrétiens,
- le poids de l'église au niveau économique, social, culturel,
- mais aussi la volonté de l'Eglise d'encadrer la société de son temps et de lutter contre les dissidences, les résistances.

Une deuxième partie sera consacrée davantage à l'étude des sociétés rurales en trois temps : la vie des communautés paysannes sera d'abord évoquée à travers le rôle des communautés cisterciennes dans leur environnement ; ce sont ensuite les sociétés rurales et leur encadrement dans la période de la féodalité qui seront abordées.

Introduction : Travail préparatoire à la maison d'un texte sur la fondation de Cîteaux et courte recherche biographique sur Robert de Molesme et Bernard de Clairvaux (voir fiche annexe 1)

L'introduction en classe s'appuie sur le diaporama en pièce jointe.

1) Partir de l'image de moines aujourd'hui sur le site de Fontenay. Diaporama

Par un questionnement en arriver avec les élèves à définir :

- ce qu'est un moine : quelqu'un qui souhaite consacrer sa vie à Dieu, à la prière ; une tenue très dépouillée qui évoque le rejet des richesses, des biens matériels
- à présenter le cadre : une forêt, un marécage, un lieu reculé, à l'écart, du bois coupé...

En venir au texte de fondation de Cîteaux, en expliquant que ces moines là au XXème siècle viennent se recueillir sur un endroit où déjà il y a 10 siècles d'autres moines avaient choisi de se retirer de la société.

2) Reprise de l'analyse du texte de la fondation de Cîteaux (fiche annexe 1) pour comprendre ce qu'a pu être le mouvement cistercien : ses objectifs, ses principes, son fonctionnement, son inscription dans le Monde de son temps.

Eléments de réponse attendus

a) Travail préparatoire

L'enseignant commence par reprendre avec les élèves les résultats de leur recherche.

- Recherchez les définitions des mots suivants figurants dans le texte : abbé, diocèse, laïcs, évêque, monastère

- *Qui était Robert de Molesme ?*

Un moine (né vers 1029 et mort en 1111) ayant dirigé plusieurs monastères ou prieuré et soucieux de réforme et de rigueur dans l'application de la règle de St Benoît. Il quitte Molesme (qu'il avait fondé en 1075) face une révolte des moines qui n'acceptent pas son souci d'austérité ; il obtient du légat du pape la possibilité de fonder dans une vallée appartenant à Eudes, duc de Bourgogne, un nouveau monastère Cîteaux et d'y appliquer son interprétation de la règle de St Benoît

- *Qui était Bernard de Clairvaux ?*

Moine ayant vécu de 1091 à 1153, canonisé en 1174, intellectuel chrétien ayant exercé une grande influence sur l'Eglise. Issu d'une famille noble de bourgogne, affecté vers 16-17 ans par la mort prématurée de sa mère, en 1113 il entre à l'abbaye de Cîteaux dirigée par Etienne Harding à la recherche d'un idéal de vie monastique rigoureux. En 1115, il est chargé d'aller fonder l'abbaye de Clairvaux (près de Bar sur Aube), en devient abbé et le reste jusqu'à sa mort en 1153. Y imposant une discipline très sévère, il attire de nombreux croyants et contribue durant sa vie à la création de 68 abbayes dans toute l'Europe, fille de Clairvaux et donc de Cîteaux : En 1119, Bernard participe à l'organisation de l'ordre des cisterciens en rédigeant de nombreux textes et fonde la même

année l'abbaye de Fontenay. Partisan d'une spiritualité marquée par la pénitence, il participe notamment à la diffusion du culte marial. Devenu une personnalité importante et écouté de la chrétienté, il conseille les papes, intervient dans la vie de l'Eglise, soutient la création de l'ordre des templiers et défend l'idée de guerre sainte. Il prêche la deuxième croisade puis est à l'origine de la croisade des albigeois contre l'hérésie cathare (et des massacres qui y sont associés).

En 1151, deux ans avant la mort de Bernard, Clairvaux a 700 moines, l'ordre des cisterciens 500 abbayes.

b) Analyse du texte en classe:

1 – Qui souhaite créer un nouveau monastère ?

L'abbé de Molesme et quelques moines de ce monastère situé près de Chatillon sur Seine dans l'actuelle Haute Marne.

2- Auprès de qui obtiennent-ils l'autorisation ?

C'est le représentant du pape, le légat qui leur donne cette autorisation ; les ordres monastiques dépendent directement du pape.

Cette question permet d'évoquer l'organisation de l'Eglise (un pape à Rome chef de l'Eglise chrétienne, des représentants, les légats, des évêques sur des diocèses, un clergé séculier et un clergé régulier)

3 – De quelle manière s'engagent-ils à vivre ?

En suivant la « règle de St Benoît » : il s'agit bien d'un clergé régulier qui s'engage à suivre des recommandations précises qui organisent toute la vie de ces moines. L'ordre monastique se caractérise par une règle et un style de vie. Ils recherchent la solitude : être à l'écart de la société.

4- Quelles sont les caractéristiques du site de Cîteaux à l'origine ? Pourquoi le choisissent-ils ?

« pas coutumier du passage des hommes », « dédaigné par les laïcs et plus inaccessible », des bois et des épines, seules des bêtes sauvages l'habitaient : c'est une vision d'une nature « vierge » où tout est à construire, un lieu à défricher à l'écart de la société.

Mais un lieu qui se trouve dans un diocèse et dans une seigneurie : ils ont l'accord des cadres sociaux de leur temps : on est à l'écart de la société mais on respecte son cadre. On reçoit des dons.

5- Quelles vont être leurs occupations principales ?

Défricher, tailler, mettre en culture, construire, pratique élevage et cultures.

Problématiques :

En quoi le monachisme cistercien est-il le reflet d'une chrétienté qui occupe une place fondamentale dans l'Europe médiévale ?

Les cisterciens un acteur important et original des sociétés rurales médiévales ?

I/ la chrétienté médiévale au XIème – XIIIème siècle

A) Etre chrétien au Moyen Age

- Rappel : le christianisme une longue histoire qui nous est connue par la bible.

Présenter en quelques mots la bible, les évangiles, redéfinir le christianisme comme une religion, monothéiste qui suit le message de Jésus et qui s'est organisée entre le I^{er} et IV^{ème} siècle.

1) Etre moine à Fontenay

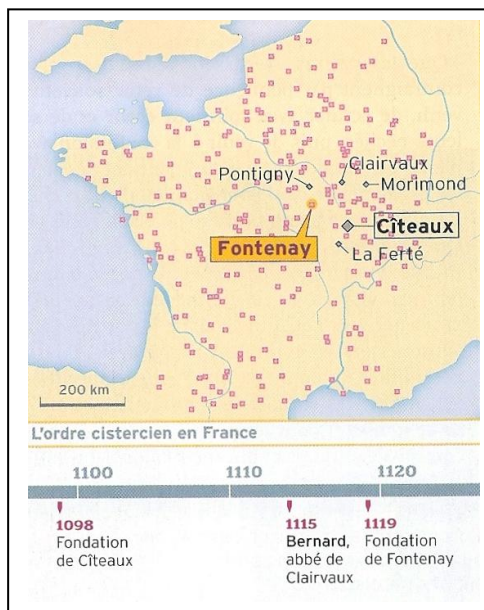
Idée principale : Fontenay, une abbaye fondée en 1118 par Bernard de Clairvaux, une abbaye qui suit l'exemple de Cîteaux et qui donc s'inscrit dans un « ordre cistercien ».

L'étude de la chrétienté médiévale est abordée par le prisme de l'étude des cisterciens à travers un travail mené autour de l'abbaye de Fontenay.

Deux démarches possibles :

- une étude de documents menée en classe (**voir fiches annexes n°2 et 3 avec éléments attendus**)
- un cours dialogué autour de quelques documents emblématiques (voir ci-dessous)

Document 1 : carte situant les premières abbayes cisterciennes (Cîteaux, Clairvaux, Fontenay...)



Source : Manuel Belin
2de Histoire édition
2010 page 96 ou
document page 101 du
Hachette 2de Hist 2010

Document 2 : La vie des moines selon la règle bénédictine.

Les moines cisterciens suivent la règle de saint Benoît, qui date du VI^{ème} siècle.

L'abbé qui est digne de gouverner le monastère doit toujours se rappeler le titre qu'on lui donne, et vérifier par ses actes son nom de «Supérieur». Il apparaît en effet comme le représentant du Christ dans le monastère. L'abbé se rappellera toujours que son enseignement et l'obéissance des disciples, l'une et l'autre chose, feront l'objet d'un examen au terrible Jugement de Dieu.

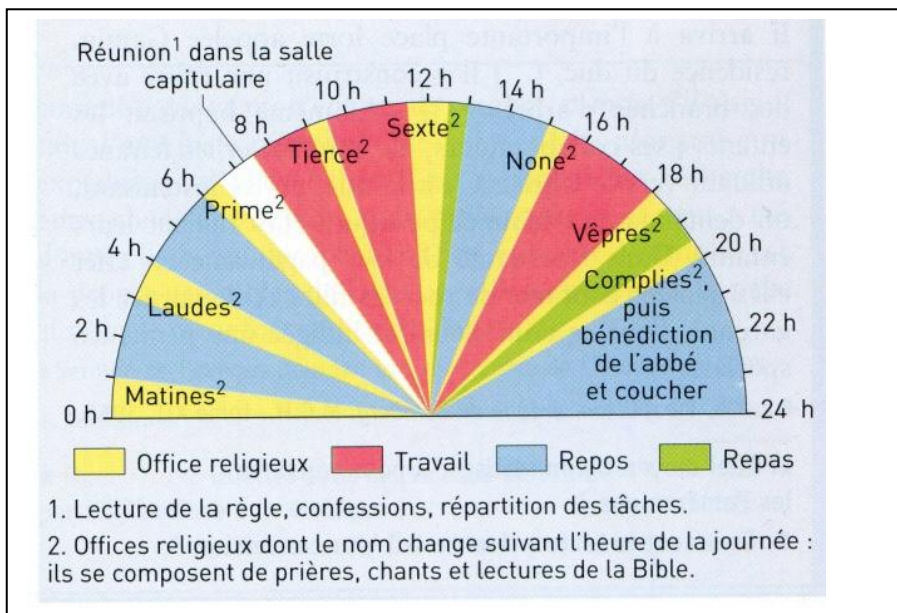
Comme dit le prophète, "sept fois le jour j'ai dit ta louange". Ce nombre sacré de sept, nous le réaliserons en nous acquittant des devoirs de notre service au moment du matin, de prime, de tierce, de sexte, de none, de vêpres, de complies, de vigiles nocturnes¹.

L'oisiveté est l'ennemie de l'âme. Les frères doivent donc s'occuper en certains temps au travail des mains, en d'autres heures à la lecture divine. [...] De Pâques jusqu'au début d'octobre, les frères sortiront dès le matin pour travailler à ce qui est nécessaire depuis la première heure du jour jusqu'à la quatrième environ. De la quatrième jusqu'à la sixième, ils s'adonneront à la lecture. Après la sixième heure, le repas pris, ils se reposeront sur leur lit dans un parfait silence. [...] On dira none plus tôt, environ à la huitième heure et demie. Après quoi, ils travailleront à ce qui est à faire jusqu'à vêpres. Si les frères sont obligés, par la nécessité ou la pauvreté, de travailler eux-mêmes aux récoltes, ils ne s'en attristeront pas : alors ils seront vraiment moines, lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, comme nos pères et les apôtres.

Règle de saint Benoît, VI^{ème} siècle, chapitres II et 48.



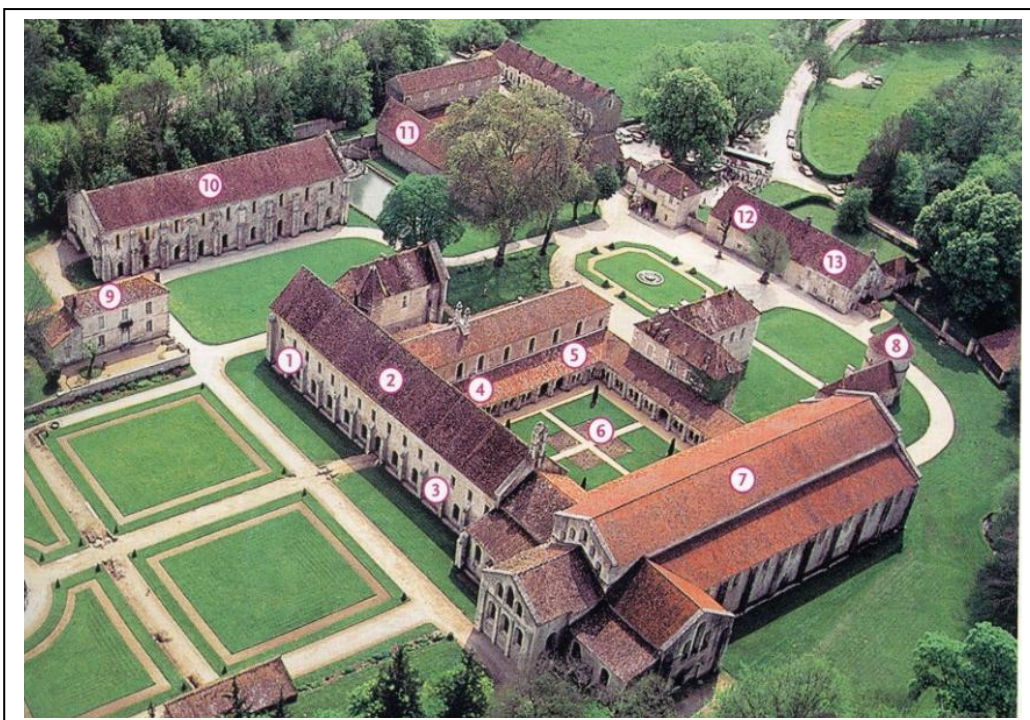
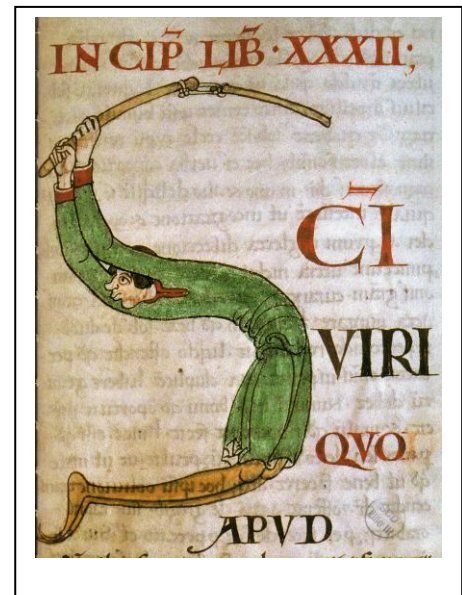
Document 3 : Tympan de
l'abbaye d'Autun (page 97 du
manuel Hachette 2de Histoire
2010)



Document 4 : la journée du moine cistercien.

Source : Manuel Hatier 2de Histoire 2010 p86

Document 5 : Lettre ornée issue du livre XXIII « des morales sur Job » de Grégoire le Grand, BM Dijon



Document 6 :L'abbaye cistercienne de Fontenay, fondée en 1119 par Bernard de Clairvaux.

1. Salle des moines
2. Dortoir
3. Salle capitulaire (lieu de réunions)
4. Chauffoir (seule pièce chauffée)
5. Cuisine et réfectoire
6. Cloître
7. Église
8. Pigeonnier
9. Infirmerie
10. Moulin et forge
11. Hospice pour les pauvres et les voyageurs
12. Chapelle des pèlerins et voyageurs
13. Four à pain

L'enseignant présente la chrétienté au Moyen Age en s'appuyant sur ces documents.

a) Un système de croyances : A partir du tympan d'Autun (document 3), aborder la question du salut et du jugement dernier mais aussi les questions liées au Christ (trinité, culte de la Vierge, résurrection...), à compléter avec le texte du Credo du concile de Nicée (cité dans le manuel Hachette page 103)

Le Credo du Concile de Nicée

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.
 Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
 qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié,
 est mort et a été enseveli,
 est descendu aux enfers,
 le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
 d'où il viendra juger les vivants et les morts.
 Je crois en l'Esprit saint,
 à la sainte Église catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair,
 à la vie éternelle. »

b) Des disciples qui suivent un enseignement dans l'obéissance.

L'organisation d'une journée : quelles activités ?

Travail/ Prière (7 fois par jour) / Etude : l'application d'une règle collective.

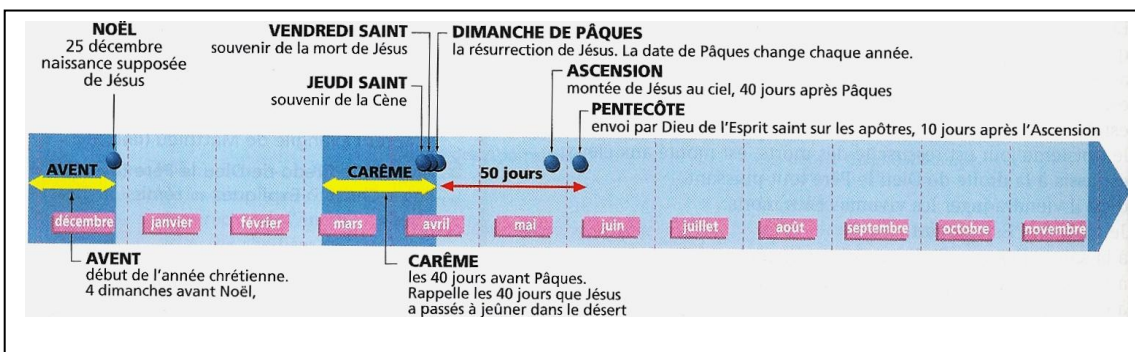
Prière qui peut être collective ou personnelle selon les lieux (utilisation de la photographie du document 6) : le moine prie dans le cloître, dans son dortoir seul, ou en assistant à la messe dans l'église (les lieux sont à repérer sur le plan).

2) Tous les chrétiens ne sont pas moines

Transition possible en 2 variantes :

1^e proposition : Partir de l'idée que les moines prient pour tous : 2% de la société qui prient pour 98% de la société

2^e proposition : Partir du document qui présente l'année liturgique : Une année rythmée par des célébrations religieuses communes à tous les chrétiens



(Document extrait du manuel Hachette page 104 2de Histoire 2010)

Les moines ne représentent qu'une minorité qui se veut être une élite : La majorité de la population pratique dans des églises paroissiales et dans des cathédrales auprès d'un clergé séculier.

a) Les laïcs une vie rythmée par la religion

→ **Les croyances sont les mêmes** (voir ci-dessus) mais les laïcs cherchent à accéder au salut d'une autre manière. Ils ont d'autres lieux de prière. Partir d'une église paroissiale ou d'une cathédrale pour aborder les pratiques et leur fréquence. Dans la journée, l'Église rythme la journée (cloches), organise la semaine, jalonne l'année de célébrations... Le temps rythmé par l'Église.

L'église paroissiale devient un lieu de sociabilité.

→ Les sacrements

Les sacrements dispensés par le Clergé, sont des étapes importantes dans la vie de tous les fidèles.

Ils sont au nombre de 7 : le baptême, l'eucharistie, la confirmation, la pénitence, le mariage, l'ordre (pour devenir prêtre) et l'onction des malades.

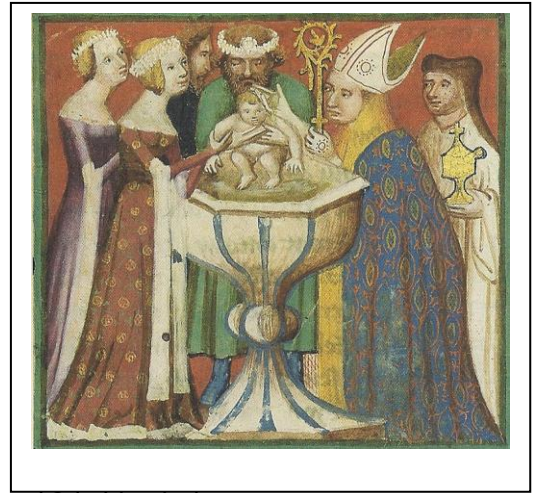
Quelques exemples sont étudiés avec les élèves :

- LE BAPTEME (par exemple à l'aide de ce document cité par le manuel Hachette 3 p 105 ou encore le document p 81 du manuel Hatier 2de Histoire 2010)

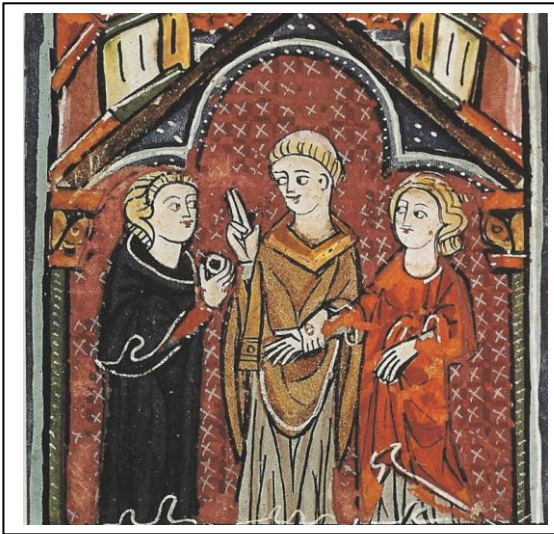
a) pourquoi est-ce le sacrement le plus important ?

b) par qui est-il donné et dans quel lieu ?

Un baptême,
miniature du XIIIème
siècle, Bnf, Paris



- LE MARIAGE (par exemple à l'aide du document 1 p 83 du manuel Magnard 2de histoire)



a) qu'est-ce qui distingue le prêtre des futurs époux ?
b) en quoi le document témoigne-t-il de la volonté de l'Eglise de contrôler les mariages ?

Codex justinianum (XIIIème siècle),
enluminure

- LA MORT : le chrétien est enterré dans une terre chrétienne, sous le sol de l'église ou dans le cimetière avoisinant ; à compter du XIème siècle, le cimetière est le seul lieu légal pour enterrer les morts. L'extrême-onction prépare le mourant au Jugement Dernier en le soulageant de ses péchés.

→ Les obligations

Pour se préparer au Jugement Dernier et mériter le Paradis, le chrétien est soumis à des obligations.

(Selon les croyants, Dieu reviendra sur terre pour juger les hommes : ce sera le jugement dernier. Si les bonnes actions l'emportent, l'âme ira au paradis ; sinon elle sera précipitée en enfer ; pour ceux qui ont commis des péchés peu graves, ils feront pénitence au Purgatoire avant d'accéder au Paradis.)

Le Christianisme est une religion du Salut. Pour mériter le Paradis (où les justes vivent éternellement auprès de Dieu), il faut se soumettre à de nombreuses obligations, respecter les interdits et vivre dans la « crainte » de Dieu et du clergé.

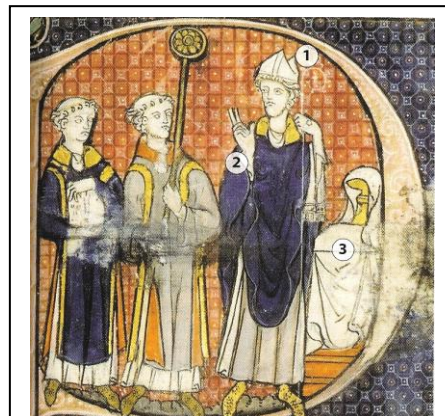
Ces obligations :

* Assister à la MESSE dominicale

(utilisation possible du doc.3p.85 Manuel Nathan/ Collection Cote)

a) pourquoi la célébration de la messe est-elle centrale dans la vie des communautés chrétiennes ?

b) montrez que l'église est aussi un lieu d'informations pour les paroissiens.



3 Un évêque célébrant la messe

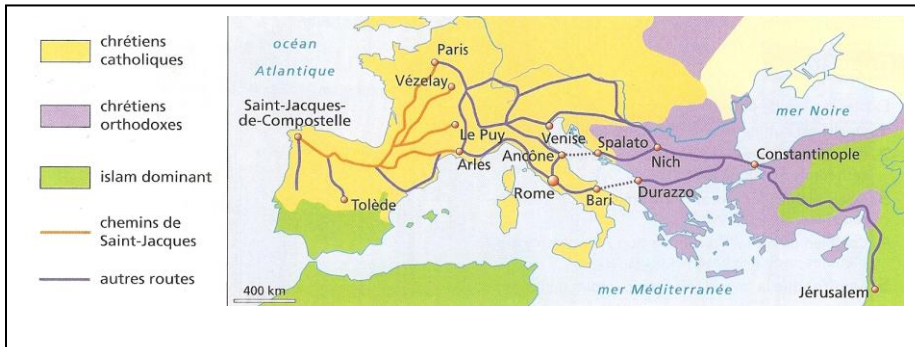
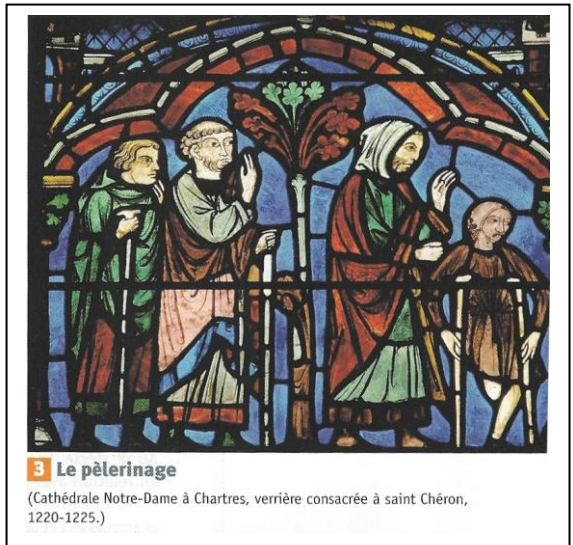
① Mitre et crosse, attributs de l'évêque soulignant l'étendue de son pouvoir. ② Geste de bénédiction. ③ Sur l'autel, le pain et le vin consacrés lors de la messe : c'est le sacrement de l'eucharistie (partage du pain et du vin, symboles du corps et du sang du Christ, rappel de son dernier repas).

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.

- * Jeûner pendant le CAREME. Fêtes et mariages sont interdits pendant cette période.
- * Pratiquer la CHARITE, faire des offrandes.
- * Vénération des RELIQUES (restes du corps d'un saint ou d'un martyr)
- * Effectuer des PELERINAGES (à Jérusalem, Rome, Saint Jacques de Compostelle...)

(sources : - document 3 page 91 dans le manuel Hatier 2de Hist.
- document 6 page 105 manuel Hachette 2de Hist.)

- quel est le but d'un pèlerinage ?
- comment sont vêtus les pèlerins ?



* La nécessité de se CONFESSER et de COMMUNIER.

En 1215, le Concile du Latran IV rappelle les devoirs du chrétien

Les devoirs du fidèle

« Que tout fidèle des deux sexes, parvenu à l'âge de discrétion, confesse fidèlement tous ses péchés, sans témoin, à son propre curé, à tout le moins une fois par an, et qu'il s'attache à accomplir selon ses forces la pénitence à lui imposée, recevant respectueusement le sacrement de l'eucharistie, au moins à Pâques, sauf si, sur le conseil de son propre curé, quelque cause raisonnable le conduit à s'en abstenir pour un temps; qu'autrement pendant sa vie l'accès de l'église lui soit interdit et qu'à sa mort il soit privé de la sépulture chrétienne.

Que ce statut salutaire soit souvent lu publiquement dans les églises afin que personne ne se serve, comme semblant d'excuse, de l'aveuglement de son ignorance. Si quelqu'un pour un motif valable veut confesser ses péchés à un prêtre étranger, qu'il demande d'abord et obtienne la permission de son propre curé, cet autre prêtre, dans le cas contraire, n'a le pouvoir ni d'absoudre ni de lier. »

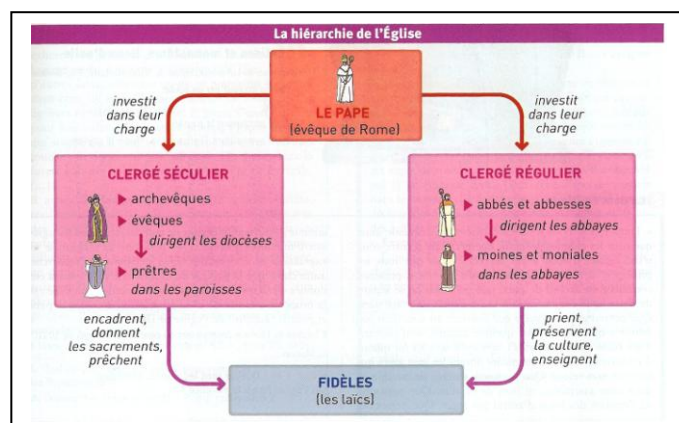
Canon du concile du Latran IV. 1215

- que doit faire le fidèle pour gagner son salut ?
- comment les autorités ecclésiastiques transmettent-elles leurs messages aux fidèles ?
- pourquoi peut-on dire que nul n'est censé ignorer la loi de l'Église ?

b) Les clercs encadrent la société

➔ On récapitule avec les élèves les différents acteurs de l'Église évoqués et on aboutit à bâtir un petit organigramme de l'organisation de l'Église (Utilisation possibles des documents page 83 Manuel Hatier – ci-dessous- ou page 86 du manuel Nathan/ Collection Cote).

Mise en évidence de la hiérarchie, du « métier » de clercs... (ce qui ne correspond pas forcément à une « vocation »).



Pour les catholiques, le clergé est l'intermédiaire indispensable avec Dieu : il les guide vers le salut et effectue les sacrements. Il assure d'autres rôles :

→ Le clergé veut influencer la société de son temps :

- **limite la violence dans la société** (Utilisation possible du document 4p85 dans le manuel Nathan/ collection Cote)

Confrontée à la violence des chevaliers, l'Église essaie, à partir du X^e siècle, de protéger les clercs et les laïcs sans défense : c'est le temps de la paix de Dieu.

1. Je n'envahirai d'aucune manière une église. Je n'empiéterai pas sur les aîtres¹ de l'église. (...)

2. Je n'assaillirai pas de clerc et de moine ne portant pas d'armes séculières² ni de gens marchant avec eux sans armes. (...)

3. Je ne m'emparerai pas du bœuf, de la vache, du porc, (...) de l'âne et de l'ânesse, et du fardeau qu'ils portent. (...)

4. Je ne m'emparerai pas du paysan, de la paysanne, des serviteurs et des marchands. Je ne prendrai pas leurs deniers (...) et je ne les fouetterai pas. (...)

6. Je n'incendierai ni ne détruirai les maisons. (...)

Burchard, archevêque de l'église de Lyon, a établi ce pacte de paix au concile³ de Verdun, en présence de ses évêques (...) qui tous ensemble ont prononcé la formule d'excommunication : « celui qui ne tiendra pas cette paix (...), qu'il n'entre plus dans l'église avec les chrétiens, qu'il n'ait plus leur compagnie, qu'il ne reçoive plus le corps et le sang du Seigneur jusqu'à ce qu'il jure cette paix. Nous n'ordonnons pas de jurer ce sacrement à ceux qui ne sont pas cavaliers et ne portent pas les armes. »

Accord de Verdun-sur-le-Doubs, 1021-1022.

1. Le terrain délimité par des croix qui entoure une église et peut servir de cimetière.

2. Laïques.

3. Assemblée d'évêques.

a) Qui doit être protégé d'après ce texte ? Qui prend ces engagements ? Quels en sont les objectifs ?

b) A quelles sanctions s'exposent ceux qui les refusent ?

c) Montrez que le clergé impose un comportement chrétien dans les espaces considérés comme sacrés

- **diffuser une morale chrétienne** (règle du mariage....)

→ Le clergé assure également l'assistance aux pauvres, dirige des hôpitaux, l'enseignement ; chaque ville épiscopale a son école dans laquelle on dispense des études plus diversifiées que dans les monastères; des universités sont créées : ce sont des associations de professeurs et d'étudiants pourvues d'une autorisation pontificale (Bologne, Paris, Montpellier...).

(Possibilité d'étudier le doc.3p93 du Manuel Magnard sur « quelques conseils d'hygiène » donnés par Hildegarde de Bingen)

Quelques conseils d'hygiène.

Un certain nombre de veines minuscules entourent les méninges, c'est-à-dire la membrane dans laquelle est placé le cerveau, et s'étendent jusqu'aux gencives des dents et aux dents elles-mêmes. Lorsqu'elles sont remplies d'un sang mauvais, trop abondant ou infecté, et qu'elles sont souillées par l'écoulement lorsque le cerveau se purge, elles apportent infection et douleur aux gencives et aux dents elles-mêmes. Et c'est pourquoi la chair qui entoure les dents se met à gonfler, ainsi que les mâchoires, et l'homme souffre. Si l'homme ne nettoie pas ses dents en les lavant souvent avec de l'eau, le dépôt qui se trouve entre les dents se développe et augmente de volume; de ce fait, la chair est rendue malade et, à cause du dépôt qui a vieilli entre les dents, de la vermine se développe parfois, la chair enfle autour des dents et l'homme en éprouve de la douleur.

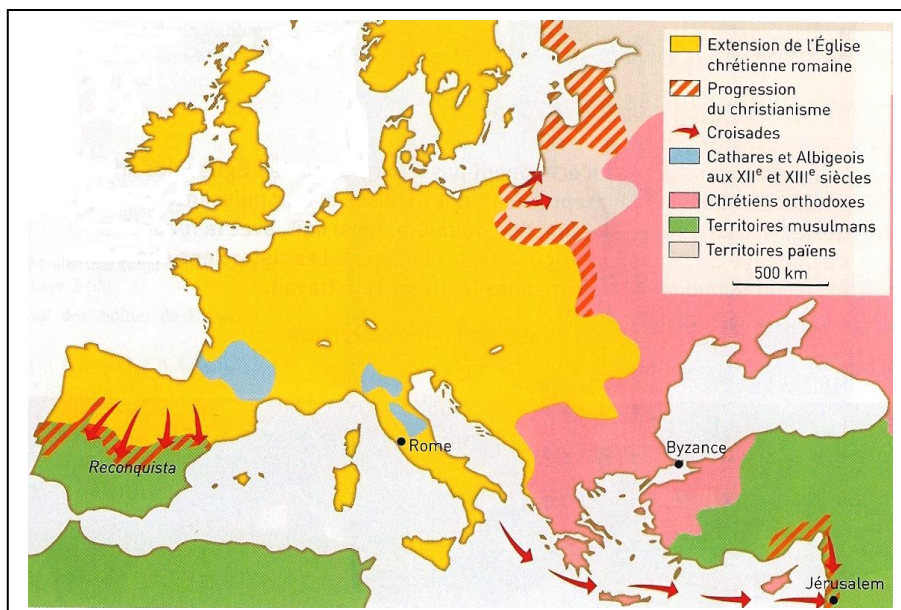
Hildegarde de Bingen, Les Causes et les remèdes, II, 93, trad. Pierre Manat, éd. Jérôme Millon, Paris, 1997.

B) Diffusion et résistances

A travers l'exemple de Bernard de Clairvaux sont évoqués l'évangélisation, l'extension de la chrétienté en Europe mais aussi les croisades et la lutte contre les hérésies. Le fil conducteur de l'étude était centrée sur les cisterciens, c'est à nouveau le cas ici. Un travail préparatoire est demandé aux élèves à la maison :

⇒ Dossier Bernard De Clairvaux **Voir fiche annexe n°4 avec éléments attendus**

⇒ En complément il est peut être nécessaire d'amener quelques documents pour faciliter la généralisation : ainsi une carte de l'évangélisation en Europe au XIème – XIIIème siècle et des croisades (pourquoi pas celle proposée par le manuel Hatier page 85)



II/ Des sociétés rurales en plein essor XI – XIIIème siècle

A- Les abbayes cisterciennes au centre de communautés rurales.

Cette étude se donne comme objectifs de :

**montrer que les Cisterciens, en fonction de leur règle, ont valorisé le travail manuel et sont devenus des acteurs importants de la vie agricole des 12^{ème} et 13^{ème} siècles.*

**montrer qu'ils ont contribué à diffuser des innovations dans le reste de la société mais que leur organisation, leur mode de faire-valoir constituent une exception dans les structures seigneuriales de leur époque ; cette exception tend à s'effacer avec le temps.*

**assurer chez les élèves la méthode d'analyse, d'exploitation des documents, notamment en citant sans paraphraser.*

On peut, selon les cas et les classes, compléter l'étude de documents par l'obligation de rédiger une synthèse.

ETUDE DE DOCUMENTS. (Fiche élève – Fiche annexe 5)

Quelle est l'influence des abbayes cisterciennes sur les campagnes qui les entourent ?

Document 1 : L'exception cistercienne au 12^{ème} siècle

Le fonctionnement économique des monastères traditionnels reposait sur la possession d'un patrimoine foncier d'importance variable, dont l'exploitation était assurée par des familles de paysans tenanciers astreints à des redevances et services selon le système du faire-valoir indirect en usage dans la société laïque. Le fonctionnement économique des monastères cisterciens, qui s'est précisé à partir des années 1120, repose aussi sur la possession d'un patrimoine foncier, à la constitution et à l'accroissement duquel travaillent sans relâche les premiers abbés, mais l'exploitation en est assurée en faire-valoir direct, par référence à un certain nombre de principes dictés par les premiers pères (*abbés*). Puisque ceux-ci avaient déterminé que l'idéal monastique nécessitait de vivre totalement à l'écart du monde dans la pauvreté (...), il devenait évident qu'une communauté cistercienne se devait de ne vivre que du travail de ses mains (...). Ainsi, non seulement le travail manuel devenait l'une des activités monastiques quotidiennes, mais encore il acquérait une valeur aux yeux de Dieu au même titre que la prière et se devait d'être bien fait.

Moines en Limousin, l'aventure cistercienne, sous la direction de Bernadette Barrière, Limoges 1998

Document 2 : L'organisation des domaines

Si l'ordre refuse d'employer des serfs, les hiérarchies du quotidien se maintiennent au monastère, qui abrite deux sortes de religieux : les moines issus de la noblesse, et les convers(1), nés dans la paysannerie. Ces derniers vaquent aux travaux des champs et aux ateliers, et permettent aux premiers de respecter la clôture (qui leur impose de passer chaque nuit dans l'abbaye) et d'être disponibles pour la célébration des différentes « heures » de l'office. Si les moines participent effectivement à la culture des terres voisines du monastère, il semble qu'assez vite leur travail manuel soit limité. Les convers apparaissent dès 1120. On en compte entre trois et cinq cents à Clairvaux ou Pontigny vers 1200, pour cent à deux cents moines ; dans les abbayes d'importance moyenne, il s'en trouve de quarante à cent pour vingt à trente moines. (...)

Les moines blancs organisent de vastes domaines agricoles (...). Une chronologie désormais bien établie empêche de les considérer comme les initiateurs de toute innovation survenue aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles dans le domaine de l'agriculture(...). Leur point fort réside plutôt dans l'application à grande échelle de perfectionnements découverts ailleurs. (...)

Le patrimoine foncier des abbayes comporte des éléments divers : terres, bois, pâturages, vignes, carrières, usines. Il se répartit entre plusieurs centres d'exploitation, les granges. La première est la grange de l'abbaye : elle correspond au noyau initial (...) accru par défrichements et bonifications, par des donations complémentaires et des achats. Ainsi se constituent des domaines amples et d'un seul tenant, aux quels s'ajoutent des granges plus éloignées.

J.L. Biget, Naissance de Cîteaux, L'Histoire n°217, Janvier 1998

1.Convers : frères laïques, assimilés à des religieux, mais sans être moines ; ils sont principalement destinés chez les cisterciens à l'exploitation des domaines ruraux.

Document 3 : Un exemple de domaine cistercien, l'abbaye de l'Épau

Extraits de la charte originale de donation à l'abbaye de l'Épau (1229)

Béregère, reine d'Angleterre, donne en perpétuelle aumône à l'abbé et au couvent de l'Épau : une métairie sise près de l'Épau qu'elle a achetée pour 100 livres tournois de Julienne, veuve de Lambert Taillandier, et de Hugues son mari, avec l'accord des enfants des dits Lambert et Julienne, avec toutes ses dépendances en terres, près, pacages, bois, oseraies, et eaux, et spécialement celles qui se trouvent à l'Huisne pour cent livres tournois. De même nous avons librement acheté, loyalement et intégralement payé, et possédons en toute paix de Bienvenue le « Espallone » toute la tenure qu'ont occupée Jean Epaulier et Eremburge son épouse, à l'Épau et partout ailleurs en terres, près, pacages, bois et maisons pour quarante livres tournois ainsi que les deux tiers de la dîme du vin de Saint-Jean des Échelles.

Archives départementales de la Sarthe - liasse H 833 (extraits)

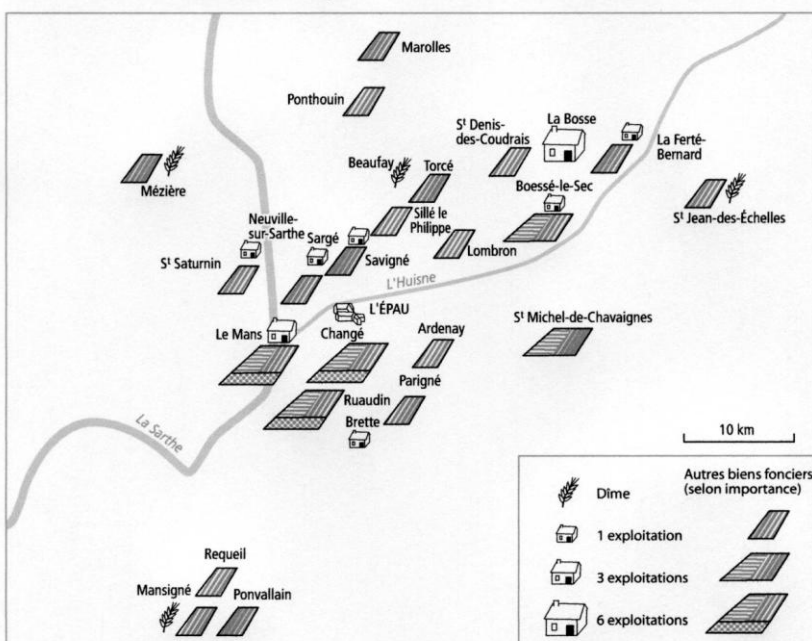
Métairie : exploitation agricole

Livres tournois : monnaie en usage à l'époque dans cette région

Pacages et oseraies : terrains où on fait paître le bétail et plantation d'osier

Tenure : terre dépendant d'un seigneur et exploitée par des tenanciers, ici Jean Epaulier et Eremburge.

Dîme : redevance versée en nature à l'abbaye (récoltes ou bétail).



Document 4 : Des innovations

Les cisterciens n'inventent pas la rotation biennale, l'assolement triennal ou l'outillage agricole, mais savent, en observant les pratiques paysannes, créer de véritables fermes modèles granges cisterciennes. Il s'agit de domaines ruraux cohérents avec bâtiments d'exploitation et d'habitation regroupant des équipes de convers. Les granges ne doivent pas être situées à plus d'une journée de marche de l'abbaye et la distance qui les sépare les unes des autres est d'au moins deux lieues (une dizaine de kilomètres, cf doc 3).

Les granges cisterciennes développent les capacités de production agricole en introduisant une spécialisation de la main-d'œuvre.(...)

L'élevage est une source de produits alimentaires (viandes, laitages fromages), mais aussi de fumure et de matières premières pour l'industrie du vêtement (laine, cuir) et des produits manufacturés (parchemins, corne). Bernard de Clairvaux charge des moines de son abbaye de ramener des buffles mâles du royaume d'Italie, pour pratiquer des croisements.

La même pratique est utilisée pour la sélection de chevaux qui, plus légers, permettent de travailler des sols bruns dans lesquels le bœuf s'embourbe. Les cisterciens permettent ainsi avant tout le monde de mettre en culture des terres considérées jusqu'alors comme inexploitable.

Le pont-aqueduc des Arvaux, commune de Noiron-sous-Gevrey. Une rivière coule sous les deux arches (la Varude), une autre, canalisée, coule au-dessus (la Sansfond).



Chaque monastère dispose d'eau et d'un moulin. L'eau permet de boire, de se laver et d'évacuer ses déchets. C'est pourquoi les monastères sont en général placés le long d'un cours d'eau. Quelquefois établis en des points où l'eau manque, ils doivent se spécialiser dans le génie hydraulique et construisent barrages et chenaux pour amener l'eau jusqu'à leurs moulins.

Ici les moines de Cîteaux ont détourné la rivière Sansfond en creusant un canal long de 10 km et ont construit le pont-aqueduc des Arvaux (5 m de haut) pour en amener l'eau au monastère. Une chute d'eau, à l'arrivée, permet d'alimenter un moulin et une forge. L'énergie hydraulique ainsi utilisée démultiplie les capacités de production de l'abbaye.

D'après Philippe Testard-Vaillant, *Agriculture, des travaux en bonne règle*, les Cahiers de Science & Vie, n°78, décembre 2003 : *X^e-XII^e siècle : la révolution des monastères - Les cisterciens changent la France.*

Document 5 : L'évolution du mode de faire-valoir

Nous voulons édifier un village neuf près du village de Puybrun. Les redevances que les habitants devront nous verser pour les terres cultivées seront partagées par moitié avec le roi. Nous souhaitons que sur ces terres soient édifiées une église, un cimetière, des maisons de charité et une grange dans laquelle seront gardés le blé, le vin et autres biens de notre terre avant d'être vendus.

Contrat entre Guillaume, abbé cistercien de Dalon, et le roi de France Philippe III le Hardi, 1279

QUESTIONS

Vous y répondrez en essayant de vous appuyer au maximum sur les documents. Lorsque vous citez des textes, n'oubliez pas d'employer des guillemets.

1. D'où viennent les terres que cultivent les Cisterciens ? (Documents 1, 2 et 3)
2. Le document 1 parle de « Faire-valoir direct » : de quoi s'agit-il ? Pourquoi les Cisterciens le mettent-ils en place dans leurs abbayes ? En quoi est-ce une exception au 12^{ème} siècle ?
3. Expliquez pourquoi, compte tenu de la règle cistercienne et de la structure de leurs domaines, il est difficile pour les moines de mettre en pratique ce mode de faire-valoir. Quelle solution ont-ils trouvée ? (Documents 1 et 2, 3, 4 et 5)
4. Expliquez, à partir des documents 3 et 5, l'évolution qui se dessine au 13^{ème} siècle dans le mode de faire-valoir. Est-elle conforme aux principes cisterciens ?
5. Comment les moines cisterciens contribuent-ils à faire progresser la production agricole ? (Documents 2, 3 et 4)

Éléments de réponse :

→ Insister sur le domaine foncier de l'abbaye, obtenu par donation, souvent étalé dans un rayon d'une dizaine de km. Les domaines associés à l'abbaye comprennent : une métairie avec des terres (cultures), des prés (herbages), des pacages, des bois, des oseraies, et des ressources en eau et enfin des maisons. Au total, par exemple pour l'Epau, le domaine compte près d'une quinzaine d'exploitations (les granges) auxquelles sont associés des biens fonciers (une trentaine) et des revenus en argent : les dîmes. Ceci et la règle cistercienne obligent à l'emploi de convers.

→ Le faire-valoir direct est plutôt une exception dans les campagnes du 12^{ème} siècle. Mais à partir du 13^{ème}, le faire-valoir indirect se développe chez les Cisterciens et les rapproche des structures ordinaires.

→ Les abbayes sont donc au centre de relations commerciales (ventes des surplus, céréales, bétail, produits transformés par les moulins et la forge, vin parfois), de relations sociales (autorité de l'abbaye sur les convers, liens avec les communautés paysannes...) et de relations financières (dîme).

→ Travail agricole manuel, agriculture traditionnelle et relativement peu productive, besoin de beaucoup de main d'œuvre. Quelques progrès avec la rotation des cultures, l'utilisation de charrues plus performantes...

→ Innovations techniques cisterciennes : sélection des variétés, mise en valeur de terres plutôt délaissées (rappel moine défricheur vu dans le I-), spécialisation de la main d'œuvre... Également, progrès dans le domaine de la production non agricole (énergie hydraulique pour forge et moulins).

B) Des campagnes qui se transforment mais qui restent le cadre de vie principal des européens au moyen Âge.

L'enseignant par souci d'efficacité s'appuiera sur l'étude du A) pour venir la compléter.

Faire le lien entre ce qui vient d'être évoqué et la situation des campagnes : **Ces exemples de progrès portés par les cisterciens sont-ils des exceptions dans cette époque ou peut-on les généraliser ?**

⇒ Les cisterciens ont des liens limités avec les paysans dans les campagnes qui environnent leurs terres même si ces relations ont tendance à se développer. La plupart des paysans reste dominée par des seigneurs. »

→ Quelle est la situation des campagnes en Europe entre le XI et le XIII^{ème} siècle ?

- **Le cadre des vie des paysans se transforme** : ce sont les défrichements (utilisation à ce sujet de cartes et notamment du dossier proposé par le manuel Nathan/ Collection le Quintrec page 118), la polyculture, l'assolement qui devient triennal...(dans le cadre de la paroisse) ; le travail nécessite alors des pratiques collectives (jachère...)

- **L'organisation d'un réseau de villages et de hameaux**, la mise en place des communautés rurales entre le XIème – XIIIème : celles ci sont pour la plupart organisées par paroisses (voir page manuel Nathan / Collection le Quintrec page 116), dominées le plus souvent par une seigneurie. A partir du XII-XIIIème siècle, des exemples de communautés villageoises qui gagnent une certaine indépendance : plus d'alleutiers avec les défrichements, des chartes de franchise (voir à ce sujet par exemple le document 3 page 116 du manuel Belin 2de Hist.)

-**Des paysans dominés** : « Nulle terre sans seigneur, nul seigneur sans terre ».

Il s'agit dans le cadre de la seigneurie, d'étudier les droits, les devoirs, les luttes éventuelles, les évolutions dans les statuts :

- recul du servage, affranchissement entre XIème et XIIIème (le statut s'améliore)
- ces hommes libres deviennent majoritaires et sont le plus souvent tenanciers
- mais maintien des droits seigneuriaux : ban, justice, corvées, cens, champart (droits fonciers, droits banaux) : la vie paysanne reste difficile et les inégalités sociales s'accroissent (laboureurs –manouvriers).

C) La féodalité : le monde des seigneurs

L'étude de ce thème se termine par un travail sur la féodalité et sur ceux qui dominent ces sociétés rurales : les seigneurs et les chevaliers dans un contexte de « mutation féodale »

3 thèmes doivent être envisagés : - de la Motte seigneuriale à la mise en place de château du XIème au XIIIème siècle ; le phénomène castral et sa dimension politique, sociale et économique plus que militaire.

- vassalité et relations d'homme à homme dans l'aristocratie.
- le développement de la chevalerie et la naissance de l'idéal chevaleresque, du soldat à l'amour courtois.